

Development and Approval Process for Multi-Year Strategic French-Language Service (FLS) Plans of Regional Health Authorities (RHAs)

Initial Development:

1. Development of a draft Multi-Year Strategic FLS Plan by the staff of the RHA in close collaboration with the Table régionale de concertation (regional round table) and the RHA Management/Executive Committee.

Preliminary Approval:

2. Approval in principle by the RHA Management/Executive Committee and the Table régionale de concertation.
3. Review and approval of the plan by the Santé en français Board of directors. This is a high-level review with one of its main objectives being to ensure that all the steps in the process set out in this document have been followed. The Table régionale de concertation and the RHA are consulted with respect to all amendments proposed by Santé en français.
4. Review and approval of the Multi-Year Strategic FLS Plan by the Francophone Affairs Secretariat and Manitoba Health, Seniors and Active Living.

Final Approval:

5. Approval and signing of the plan by the appropriate senior authority of the RHA.
6. Approval and signature of the plan by Santé en français.
7. Submission by the RHA to the Francophone Affairs Secretariat of the Multi-Year Strategic FLS Plan signed by the RHA, to forward to relevant Ministers for approvals.
8. Approval and signature of the plan by the Minister of Health, Seniors and Active Living.
9. Signature of the Minister responsible for Francophone Affairs.
10. The Francophone Affairs Secretariat keeps an updated file of all approved Multi-Year Strategic FLS Plans.

N. B.: Written communications between the RHAs and Santé en français as to the approval of the plans shall be through their respective chief executive officers.

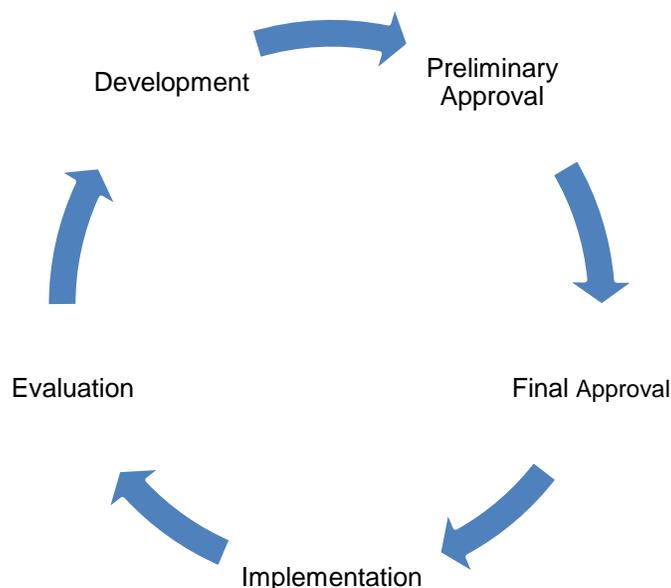
Implementation:

11. The Multi-Year Strategic FLS Plan is implemented by means of annual operating plans.

Evaluation:

12. An evaluation of the plan is carried out by during the final year of each multi-year cycle and the evaluation report submitted to Santé en français and the Francophone Affairs Secretariat. The report is used to initiate the development of the subsequent Multi-Year Strategic FLS Plan.

Multi-Year Strategic French-Language Services Plan



Sources: Framework for the Development of FLS Plans by Child and Family Services Authorities, Diagram of the planning cycle of FLS, p. 4 et p. 12-13
RHA Framework for Developing a Multi-Year Strategic FLS Plan, p. 3

Last updated: August 23, 2018

Processus d'élaboration et d'approbation des Plans stratégiques pluriannuels des services en français (SEF) des offices régionaux de la santé (ORS)

Élaboration initiale :

1. Préparation de la première ébauche d'un Plan stratégique pluriannuel des SEF par le personnel de l'ORS en consultation étroite avec la Table régionale de concertation et le comité de gestion de l'ORS.

Approbation préliminaire :

2. Approbation de principe par le comité de gestion ou de direction de l'ORS et la Table régionale de concertation.
3. Examen et approbation du plan par le conseil d'administration de Santé en français. Il est entendu qu'il s'agit d'un examen d'ordre global ayant notamment pour but de vérifier que toutes les étapes du processus énoncé dans le présent document ont été dûment suivies. La Table régionale de concertation et l'ORS sont consultés à l'égard de toute modification proposée par Santé en français.
4. Examen et approbation du plan par le Secrétariat aux affaires francophones et le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active

Approbation finale :

5. Approbation et signature du plan par l'instance supérieure compétente de l'ORS.
6. Approbation et signature du plan par Santé en français.
7. Soumission par l'ORS au Secrétariat aux affaires francophones du Plan stratégique pluriannuel des SEF signé par l'ORS, à envoyer aux ministres.
8. Approbation et signature du plan par le ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active.
9. Signature du plan par le ministre responsable des Affaires francophones.
10. Le Secrétariat aux affaires francophones conserve un dossier à jour de tous les Plans stratégiques pluriannuels des SEF approuvés.

N. B. : Les communications écrites entre l'ORS et Santé en français quant à l'approbation des plans se font par l'intermédiaire de leurs directeurs généraux respectifs.

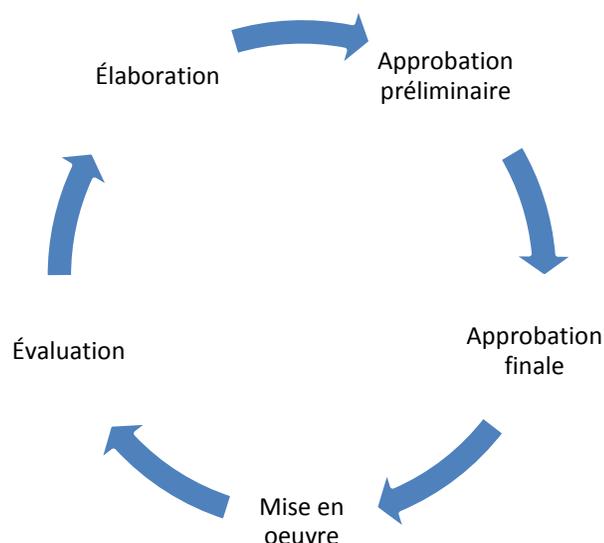
Mise en œuvre :

11. La mise en œuvre du Plan stratégique pluriannuel des SEF est assurée par la préparation de plans opérationnels annuels.

Évaluation :

12. Le plan fait l'objet d'une évaluation durant la dernière année de chaque cycle pluriannuel et le rapport d'évaluation est remis à Santé en français et au Secrétariat aux affaires francophones. Ce rapport sert à démarrer la planification du prochain Plan stratégique pluriannuel des SEF.

Plan stratégique pluriannuel des services en français



Sources : Cadre de référence pour l'élaboration de plans des SEF par les régies de services à l'enfant et à la famille, Schéma du cycle de planification du plan des SEF, extrait p. 4 et p. 12-13
Cadre de référence pour l'élaboration par les ORS d'un Plan pluriannuel des SEF p. 3

Dernière mise à jour : 23 août 2018